Procédure pour la réservation faite par l'adhérent sur le site :

https://salaries.tohapi.fr/

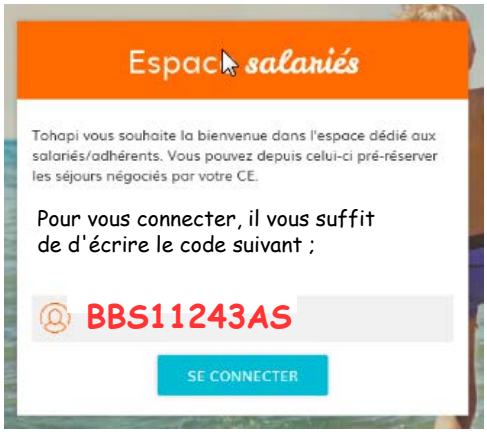

Choisir votre camping – les dates - nbre de personnes (adulte/enfant)

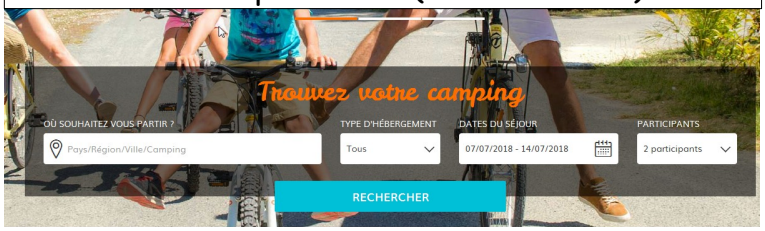

Là vous arrivez sur ce que vous propose TOHAPI et vous réservez ce qui vous intéresse.

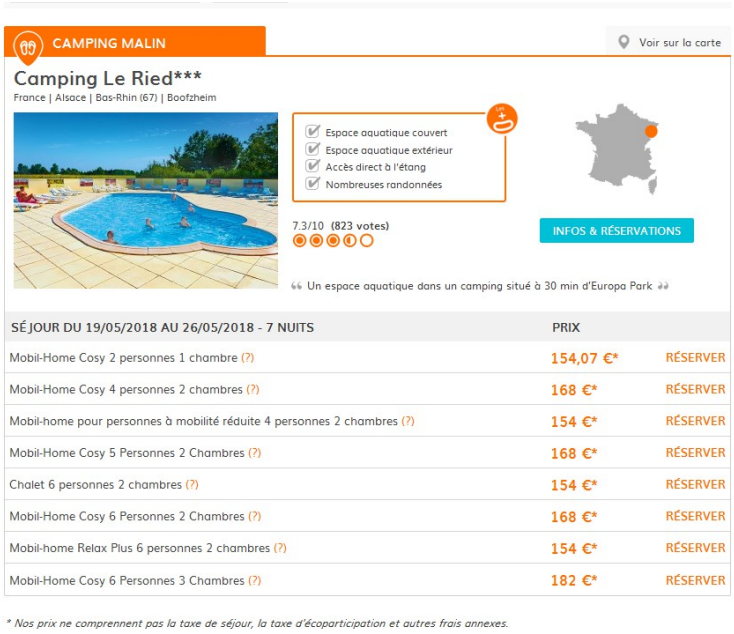

Vous validez votre sélection

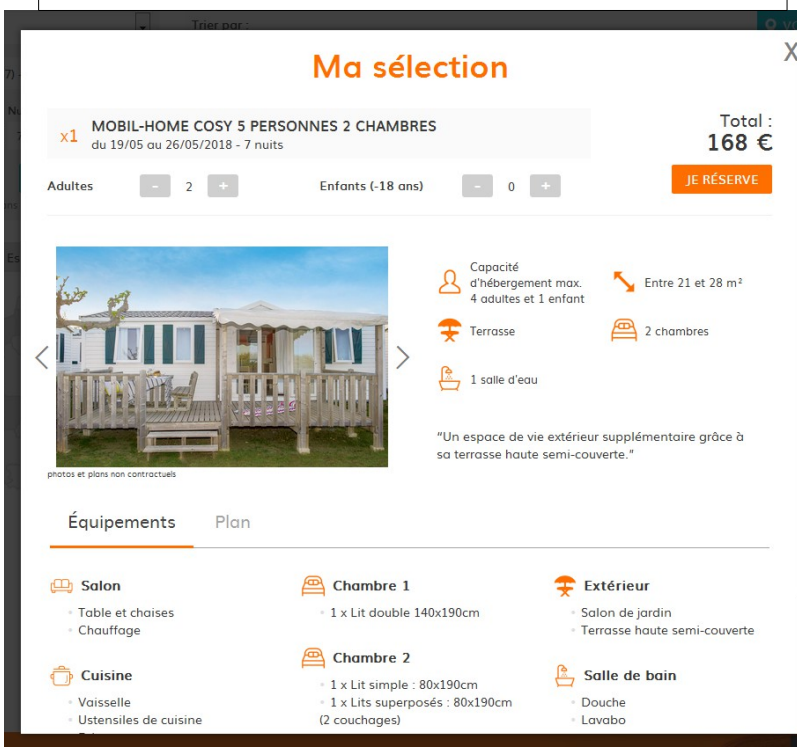

A vous de vérifier ce que vous avez choisi et c'est le même principe que la réservation papier

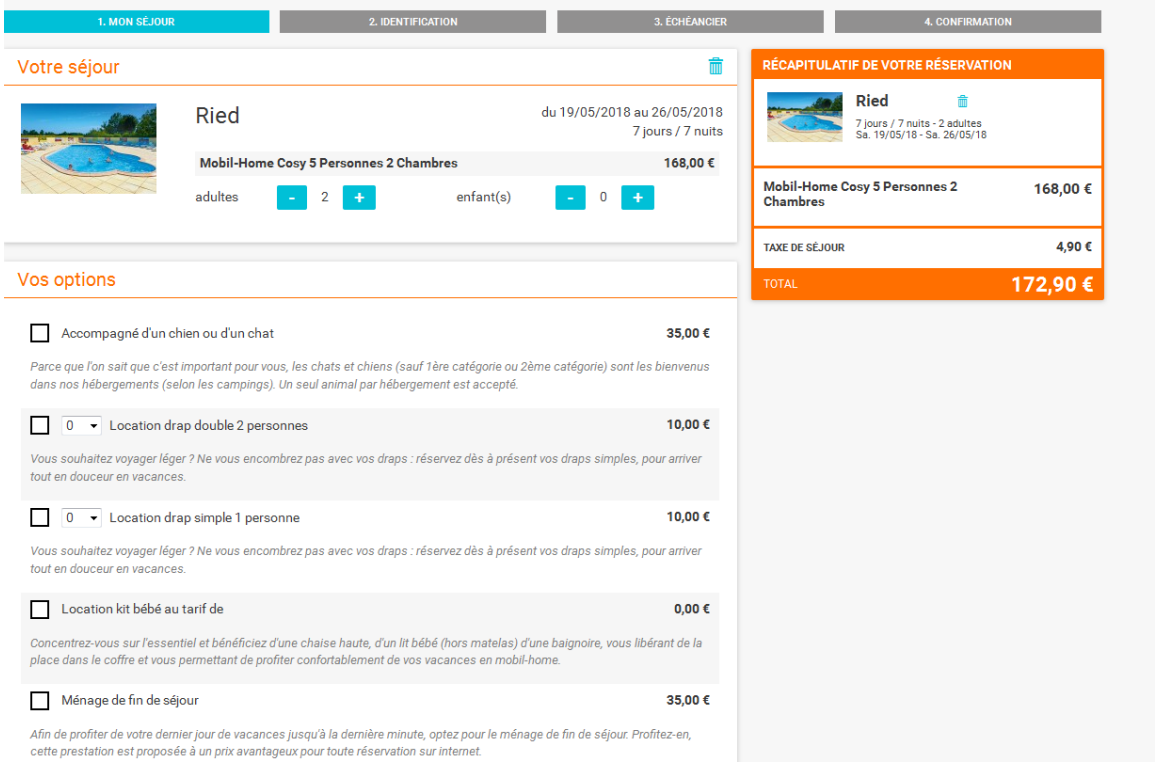

Vous arrivez sur la partie « Nouveau client » ou « Déjà client »

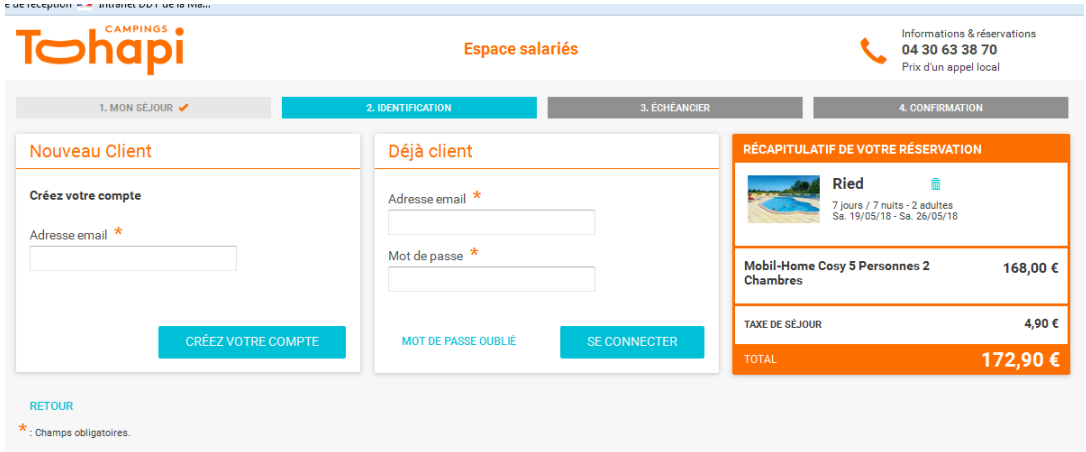

DEJA CLIENT :

Pour l'adhérent qui a déjà fait une réservation (depuis que nous sommes anciennement à Vacances Directes) par l'intermédiaire de l'ASCE 53, cliquer sur :

« MOT DE PASSE OUBLIE »
SE CONNECTER

et vous allez recevoir un mail vous donnant un mot de passe et là vous pouvez continuer à faire votre réservation en entrant vos coordonnées.

NOUVEAU CLIENT :

Par contre si c'est la 1ère fois, mettre votre adresse mail et cliquer sur :

« CREER VOTRE COMPTE »

Suivre les instructions pour remplir votre Espace Salariés.

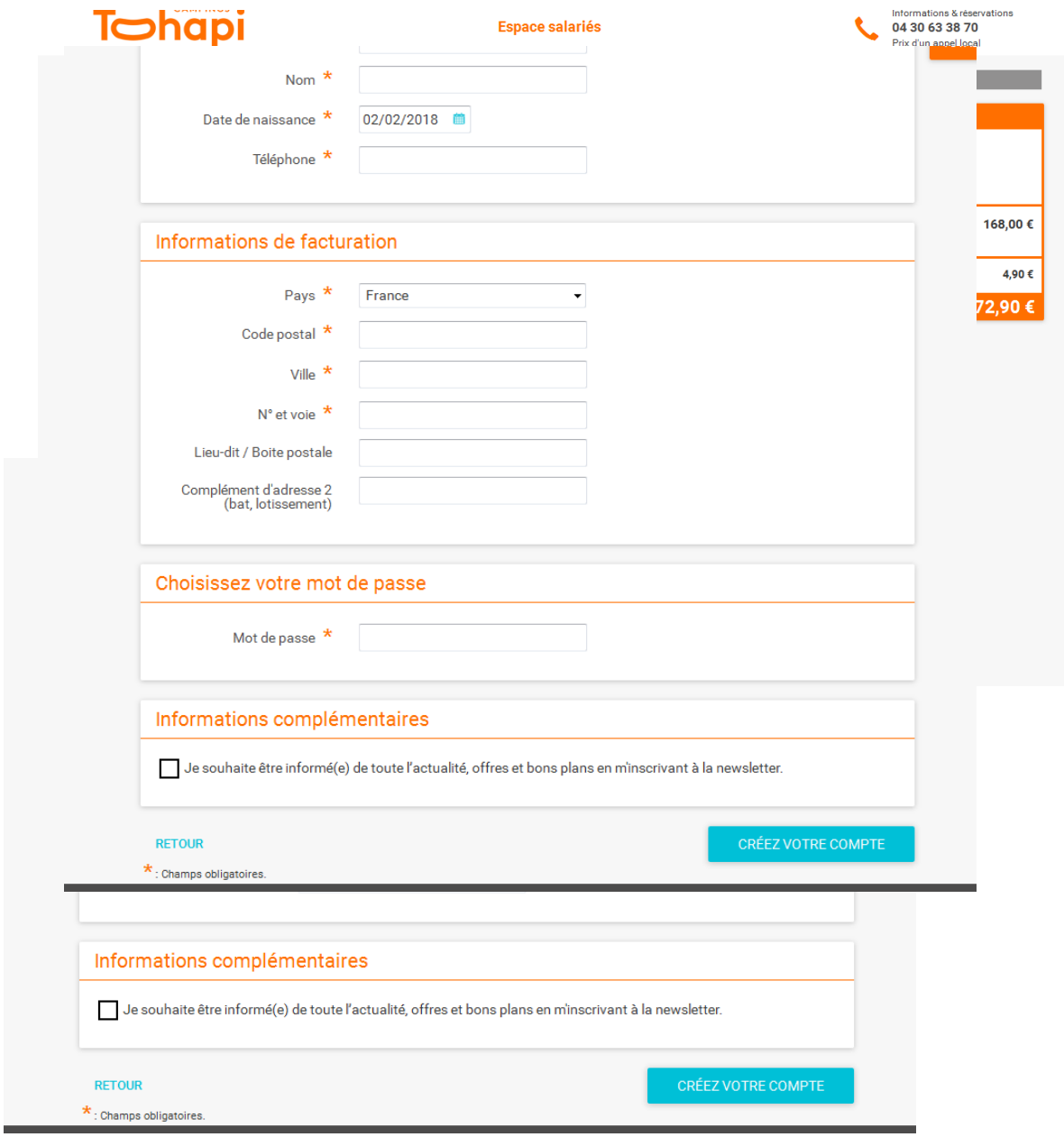

Une fois que vous avez suivi les instructions pour faire votre réservation par vous-même sur l'espace salariés, vous validez votre demande.

Ensuite :

- Envoi d'un mail à l'ASCE 53 (mail : ascee.ddt-53@i-carre.net) pour signaler qu'une demande de réservation a été faite par vos soins sur le site ;
- Envoi du chèque correspond à votre réservation (ne pas oublier de déduire 20€ si 1ère semaine) – chèque bancaire ou chèques vacances au nom de l'ASCE 53 et le tout envoyé ou déposé à l'adresse suivante : **ASCE 53**
  DDT 53 Cité administrative
  Rue Mac Donald BP 23009
  53063 Laval cedex 9

Un message de TOHAPI sera envoyé à l'ASCE qui aura 4/5 jours pour valider votre réservation et vous recevrez un document pour accord et c'est pour cette raison qu'il faut envoyer votre règlement immédiatement.

Merci de votre compréhension.